AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-12-65 442429

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

BULLETIN N° 62 — 29 NOVEMBRE 1965

LA LUTTE CONTRE LE RHIZOCTONE VIOLET DE LA CAROTTE

Le Rhizoctone violet, plus souvent désigné sous les noms communs de "Maladie bleue ou Lie de vin", est une affection qui, occasionnée par un champignon, provoque fréquemment des dégâts très sensibles aux cultures de carottes de plein champ.

C'est ainsi que dans le département de la Manche, chaque automne, les pertes subies se chiffrent en milliers de tonnes. Dans plusieurs centres de production légumière intensive, il est courant de voir le pourcentage de destruction atteindre 50 et même 80 % de la récolte dans les terrains contaminés.

De ce fait, il est compréhensible que ce champignon soit particulièrement redouté des producteurs de carottes.

Le Rhizoctone est essentiellement un parasite des racines et en début d'évolution l'aspect du feuillage ne présente aucun symptôme caractéristique. Ses dommages sont faciles à reconnaître, le diagnostic à établir ne pose aucun problème et il n'y a pas de confusion possible avec d'autres maladies.

Les racines atteintes portent un feutrage ou revêtement pourpré, violacé ou bleuâtre; elles ne sont pas commercialisables et entrent en pourriture rapidement. Comme beaucoup de parasites évoluant dans le sol, le Rhizoctone est le type même de la maladie à foyers, se manifestant d'abord par taches isolées qui vont s'étendre et se rejoindre si aucune mesure d'ordre cultural et sanitaire n'est prise.

Ce champignon peut subsister de nombreuses années dans le sol. Etant de surcroit très polyphage, il peut être hébergé et vivre sur de nombreuses autres plantes cultivées (persil, betterave, pomme de terre, asperge, luzerne, trèfle, scorsonère) ou spontanées et nuisibles (chénopode, mercuriale, ortie, plantain, rumex, renouée, etc..)

.../...

Les facteurs favorables au développement du Rhizoctone sont encore mal connus. Bien qu'il existe à ce sujet de nombreuses controverses, il semblerait néanmoins admis que l'intensification de la culture de la carotte dans des zones légumières étroites limitant l'alternance indispensable et capitale, l'absence quasi-totale de toute mesure d'hygiène générale et la forte humidité, constitueraient les éléments essentiels les plus propices à son extension.

Les moyens de lutte directs ou indirects sont exclusivement préventifs. Mis à part l'arrachage précoce de la récolte, rien d'autre ne peut être efficacement tenté pour enrayer les progrès de la maladie.

Avant tout, une rotation judicieuse s'impose, ce qui ne va pas, nous le savons, sans poser bien des problèmes, l'équilibre financier de nombreuses exploitations reposant essentiellement sur la production de ce légume.

Pour être efficace, l'alternance doit prévoir un intervalle de plusieurs années entre cultures de plantes pouvant héberger le parasite.

Dans les sols envahis, l'installation d'une légumineuse fourragère, comme cela se pratique couramment, est à proscrire formellement, le lotier corniculé, assez peu cultivé dans nos régions, faisant seul exception.

Par contre, la plupart des céréales : blé, avoine, orge, maïs pourront être cultivées sans risque. Citons encore parmi ces graminées, le ray-grass, lequel selon certains auteurs, agirait par ses exsudats racinaires en inhibant les organes de conservation du champignon. Enfin, certains légumes, tels que l'ail, l'oignon, le poireau entreront encore sans inconvénient dans l'assolement.

Il va sans dire que toutes ces mesures d'hygiène, par l'alternance, seraient sans effet si l'on ne prenait pas la précaution de détruire les plantes nuisibles et spontanées susceptibles d'abriter le Rhizoctone.

L'assainissement et l'amélioration des sols par drainage, chaulage modéré, emploi de fumier bien décomposé, contribuent à l'élimination du parasite, en créant un milieu défavorable à son évolution. L'excès d'azote étant nuisible, et la part qui lui est réservée dans les fumures se faisant bien souvent au détriment de l'acide phosphorique et de la potasse, il faudra veiller à un meilleur équilibre dans l'apport des engrais chimiques.

Enfin, l'abandon des carottes malades sur le terrain est une pratique courante, qui permet à la maladie de s'étendre. Cette négligence coûte cher. Aussi, faut-il ramasser les carottes et les sortir du champ en évitant évidemment de les mettre au fumier ou sur un tas de compost.

.../...

La lutte directe ne peut se concevoir que par diverses méthodes de désinfection du sol, le Rhizoctone étant, nous l'avons vu, exclusivement souterrain.

Pour des raisons compréhensibles, la désinfection du sol par la vapeur, bien qu'efficace, n'est pas applicable en culture de plein champ. Il restedonc à envisager les méthodes de lutte faisant appel aux fumigants.

Malheureusement, ces traitements sont très coûteux. L'emploi du "Vapam" par exemple, en lui-même excellent fongicide et très actif sur ce champignon, ne peut être raisonnablement préconisé que pour "éteindre" les premiers foyers de la maladie dans une parcelle nouvellement contaminée. Il en va de même d'un autre fumigant, le Dichloropropane-Dichloropropène ou D.D., qui a été expérimenté avec succès l'an passé dans la Manche, à la dose optimale de 600 l/ha.

Néanmoins, un traitement généralisé avec ce produit peut se justifier lorsqu'il s'agit de lutter contre le Nématode des racines, autre ennemi de la carotte, qui bien souvent coexiste avec le Rhizoctone.

Cependant, de tels traitements ne seront entrepris qu'assez exceptionnellement. Le véritable remède lorsque le Rhizoctone est généralisé, consistant dans le retour à une rotation où la culture de la carotte et des autres plantes sensibles au Rhizctone n'est pas effectuée au moins deux années sur trois.

Le Dibrométhane - meilleur marché - est actuellement à l'essai. Mais quoiqu'il en soit, nous n'obtiendrons certainement pas, avec ces produits, l'éradication recherchée et leur application à l'aide de pals-injecteurs ou autres applicateurs nécessitant l'emploi d'un personnel entraîné, est un handicap supplémentaire qui limitera leur usage.

Nous voyons donc, pour conclure, que le problème de la lutte contre le Rhizoctone violet de la carotte n'est pas encore résolu. Certes, d'incontestables progrès ont été réalisés depuis quelques années. Si la désinfection du sol ne donne pas encore pleinement satisfaction, elle permet néanmoins d'intervenir dans certaines situations. Aussi, nous apparait-il souhaitable que des recherches soient entreprises pour obtenir des variétés de carottes résistantes au Rhizoctone, préciser les différents facteurs conditionnant l'évolution du parasite, enfin, mettre au point une rotation judicieuse, compatible avec les exigences économiques.

R. OUDINET
Agent Technique de la Protection
des Végétaux
Bureau de BRICQUEBEC (Manche)

P109